

---

**PARTIE 2**

**AVIFAUNE ET CHIROPTÈRES**

---

## I - INTRODUCTION

La Beauce est l'une des plus vastes champagnes (ou champeignes) de France. Ce terme désigne des terroirs aux paysages ouverts dominés par l'agriculture.

En effet, son sol calcaire recouvert par de fins limons apportés par les vents aux périodes glaciaires offre des terres fertiles, mises en valeur par l'agriculture depuis fort longtemps.

L'apparente homogénéité des paysages liés à la céréaliculture intensive est rompue par les boqueteaux et les vallées verdoyantes : Loir, Conie, Cisse, Essonne, Eure pour les principales.

Le seul massif forestier d'importance réellement beauceron est la forêt de Marchenoir dont les lisières se découpent à l'horizon comme de hautes falaises sombres. On observe néanmoins de petits boqueteaux disséminés de manière irrégulière et donc localement groupés. Ces bois ont pour la plupart été plantés au cours des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles à des fins cynégétiques. Leur fonctionnalité avifaunistique (refuge, abri, reproduction, prise de nourriture) est souvent très élevée en regard de leur surface et de leur banalité floristique.

Les zones d'affleurement du calcaire, où la culture n'est pas possible, constituent les principaux espaces "naturels" disséminés sur l'ensemble du terroir.

Les villages, avec leurs parcs et jardins, représentent également des havres pour de nombreuses espèces animales.

L'ensemble de ces éléments concourt à la présence de divers cortèges avifaunistiques parmi lesquels se distingue celui plus particulièrement inféodé aux milieux steppiques.

Le présent rapport prend en compte les deux principaux groupes animaux pour lesquels un impact est avéré. Il s'agit tout d'abord de l'avifaune, puis dans un second temps des chiroptères ou des Chauves-souris.